



LE MINISTRE

Cotonou, le

16 AOUT 2024

N°DF /MASM/DC/SGM/DGAS/DISS/SA

COMMUNIQUÉ RADIODIFFUSÉ ET TELEVISÉ

Le Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance communique :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote de prise en charge intégrée des enfants autistes dans les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi, le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance a prévu le recrutement des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) pour assurer l'accompagnement personnalisé des enfants bénéficiaires.

A cet effet, les professionnels désireux de fournir des prestations de services en matière d'accompagnement psycho-sociale et d'apprentissage scolaire au profit des enfants autistes sont invités à soumettre leur candidature dans les Directions Départementales des Affaires Sociales et de la Microfinance de l'Atlantique et du Littoral dans la période du lundi 19 au lundi 26 août 2024.

Tout professionnel désireux de prendre part à ce recrutement doit remplir les conditions ci-après :

- 1. Être de nationalité béninoise ;
- 2. Être éducateur spécialisé ou assistant social de niveau BAC+3;
- 3. Avoir au moins 2 ans d'expérience dans le suivi scolaire ou social des enfants handicapés :
- 4. Résider dans les communes de Cotonou ou d'Abomey-Calavi.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- 1. une lettre de motivation :
- 2. un engagement manuscrit pour le respect strict des droits de l'enfant et du secret professionnel ;
- 3. un Curriculum vitae;
- 4. une Copie du C!P ou de la carte nationale d'identité;
- 5. une copie du diplôme ou de l'attestation de formation ;
- 6. une copie des preuves des expériences dans le domaine ;
- 7. une liste nominative et l'adresse des enfants autistes suivis, s'il y a lieu. Pour toute information complémentaire, prière se rapprocher de la Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance de la localité de résidence.

Pour le Ministre et P.O.

Le Secrétaire Général du Ministère

Gérard M. KPATINDE